

## DESCRIPTION

La membrane AcoustiTECH LV™ est conçue pour les recouvrements de sol en vinyle flottant seulement et ne doit jamais être collée. Ce produit qui allie légèreté et minceur à la performance a fait ses preuves dans les constructions multi-logements.

## MENTIONS LÉGALES IMPORTANTES

### Limitations et exclusions de responsabilité concernant la membrane AcoustiTECH LV™

La membrane AcoustiTECH LV™ a été conçue et est destinée pour être utilisée **uniquement pour des applications intérieures**, jamais à l'extérieur. Elle ne doit **jamais être collée et n'y installée avec des recouvrements de sol autre que des planchettes en vinyle flottant**.

Il est obligatoire de respecter intégralement toutes les directives, spécifications, indications, restrictions, limitations et exclusions applicables à la membrane AcoustiTECH LV™, dont celles contenues à sa « **Fiche technique** », son « **Guide d'installation** » et les autres documents publiés à son égard par Acoustitech Inc. Sans restreindre ce qui précède, les paramètres d'épaisseur qui y sont spécifiés doivent en tout temps être respectés, la membrane AcoustiTECH LV™ **n'étant compatible et ne pouvant être utilisée et installée qu'avec une planchette de vinyle flottant d'une épaisseur minimum de 5.5 mm (0 7/32 po) dotée d'un système de joints à mécanisme de verrouillage**. S'il y a une membrane intégrée, elle ne peut pas excéder 1.5 mm (0 1/16 po).

Pour plus d'informations sur les mentions légales de ce produit, veuillez vous référer à l'annexe de ce document.



CONFORT  
THERMIQUE



CONFORT  
ACOUSTIQUE



FORCE  
MÉCANIQUE

## TABLEAU PERFORMANCE

Test	Avec plafond suspendu	Structure	Type de plancher	Installation membranes(s)	Performance acoustique	Confort acoustique
T.109.3	Non	Béton 8" (0,20 m)	Vinyle	Flottant	AIIC: 63	A-HIIC: 70
T.104.5	Non	Béton 11" (0,28 m)	Vinyle	Flottant	AIIC: 64	A-HIIC: 72
T.161.6	Non	Acier - 4" (0,10 m) Béton	Vinyle	Flottant	AIIC: 67 ASTC: 66	A-HIIC: 78
T.105.42	Oui	Hambro D500 - 4" (0,10 m) Béton	Vinyle	Flottant	AIIC: 69	A-HIIC: 73
T.107.16	Non	Hambro D500 - 3,5" (0,09 m) Béton	Vinyle	Flottant	AIIC: 56	A-HIIC: 68
T.106.8	N/A	Bois + Béton 1,5" (0,04 m) + Insonomat®* + Acoustivibe®* + Isolation + Gypse (2X)	Vinyle	Flottant	AIIC: 68	A-HIIC: 87

\*Ces marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et ne sont indiquées ici qu'aux fins de compatibilité avec le produit AcoustiTECH LV.

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Type de fibre	Polypropylène non-tissé
Type de film	Polyéthylène aiguilleté
COV	0 g/L
Résistance à l'humidité	Imputrescible
Inflammabilité	1 (National Fire Protection Association, NFPA)
Longueur	12,2 m (40 pi)
Largeur	1,14 m (42 po)
Épaisseur	2,1 mm (0 5/64 po) ± 10 %
Poids	±6,7 lbs (±2,7 kg)
Pouvoir couvrant	13,94 m <sup>2</sup> (150 pi <sup>2</sup> )

## DONNÉES TECHNIQUES

PERM (pare-vapeur) ASTM E96	N/A
Facteur R ASTM C518	0,439
Facteur R de l'assemblage ASTM C518	0,439 à 0,878 sans le revêtement de sol
Robinson ASTM C-267	N/A
Résistance à la rupture CAN-148.1 - no 7.3	900 N ±5 %
Élongation à la rupture CAN-148.1 - no 7.3	50 % à 100 %
Éclatement « Mullen » CAN-4.2 - no 11.1	2000 kPa ±5 %
Déchirure trapézoïdale CAN-4.2 - no 12.1	300 N ±5 %

## COMPATIBILITÉ

### ADHÉSIF

Non compatible.  
Ce produit ne doit  
jamais être collé.

### PLANCHER

Planchettes de vinyle flottant  
d'une épaisseur minimale de  
5.5 mm (0 7/32 po) dotées  
d'un système de joints à  
mécanisme de verrouillage.  
S'il y a déjà une autre membrane  
intégrée aux planchettes de vinyle  
flottant, celle-ci ne doit pas excéder  
1.5 mm (0 1/16 po).

### Réfectivité

0%



CELLULES D'AIR  
RÉGULIÈRES



INSTALLATION AVEC  
PLANCHER FLOTTANT  
SEULEMENT



LÉGER



AUCUN  
COV



FACILE À  
UTILISER

## ANNEXE

---

### **Mentions légales importantes – Limitations et exclusions de responsabilité concernant la membrane AcoustiTECH LV™**

La membrane AcoustiTECH LV™ a été conçue et est destinée pour être utilisée **uniquement pour des applications intérieures**, jamais à l'extérieur. Elle ne doit **jamais être collée et n'y installée avec des recouvrements de sol autre que des planchettes en vinyle flottant**.

Il est obligatoire de respecter intégralement toutes les directives, spécifications, indications, restrictions, limitations et exclusions applicables à la membrane AcoustiTECH LV™, dont celles contenues à sa « **Fiche technique** », son « **Guide d'installation** » et les autres documents publiés à son égard par Acoustitech Inc. Sans restreindre ce qui précède, les paramètres d'épaisseur qui y sont spécifiés doivent en tout temps être respectés, la membrane AcoustiTECH LV™ **n'étant compatible et ne pouvant être utilisée et installée qu'avec une planchette de vinyle flottant d'une épaisseur minimum de 5.5 mm (0 7/32 po) dotée d'un système de joints à mécanisme de verrouillage. S'il y a une membrane intégrée, elle ne peut pas excéder 1.5 mm (0 1/16 po).**

La membrane AcoustiTECH LV™ est garantie selon les termes, conditions, restrictions, limitations et exclusions prévus à la « **Garantie limitée - Membrane AcoustiTECH LV™** ».

Acoustitech Inc. n'assume aucune responsabilité ni ne garantit l'adaptabilité, la compatibilité ou une quelconque performance de la membrane AcoustiTECH LV™ en combinaison avec tout revêtement de plancher de vinyle flottant en particulier. Il est donc de la seule responsabilité de l'acheteur, tout comme de ses entrepreneurs, installateurs et autres professionnels sélectionnant la membrane AcoustiTECH LV™ pour un projet particulier, **d'obtenir du fabricant du revêtement de plancher en vinyle flottant concerné par le projet la confirmation et garantie écrite que son revêtement de plancher sera adapté, compatible et performant, si installé en combinaison avec la membrane AcoustiTECH LV™ pour le projet envisagé.** Il incombe donc au fabricant de revêtement de plancher en vinyle flottant et non à Acoustitech Inc. d'effectuer tous les tests appropriés afin d'émettre cette confirmation et garantie.

Sans restreindre ce qui précède, Acoustitech Inc. ne peut non plus être tenue responsable, d'une quelconque façon et à l'égard de quiconque, de toutes les pertes, dommages, frais ou coûts directs, indirects, accessoires, consécutifs, spéciaux, punitifs ou autres, en lien avec ou découlant de toute utilisation ou installation incompatible, inadéquate ou autrement déficiente de la membrane AcoustiTECH LV™, dont notamment de toute utilisation ou installation ne respectant pas intégralement la « **Fiche technique** », le « **Guide d'installation** » et les autres documents publiés à son égard par Acoustitech Inc.